

Correspondance

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 329

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

notre revendication est vraiment frappante parmi toutes ces femmes, et pourtant toutes ne sont pas, loin de là, des suffragistes enrégimentées; beaucoup appartiennent à des organisations philanthropiques au programme extrêmement modéré, analogues à celles qui, chez nous, nous regardent, nous autres suffragistes, de très loin et avec une méfiance non déguisée. De plus, l'élément catholique, chez nous délibérément étranger, pour ne pas dire plus, au suffrage féminin, collabore activement là-bas à ces travaux, avec l'assentiment des autorités ecclésiastiques, plus compréhensives et sachant voir plus loin que celles de certains de nos cantons suisses. Nous tenons à insister spécialement sur ce point.

Et ensuite, ces Etats-Généraux nous ont donné beaucoup à penser sur la valeur de rapprochement de toutes ces femmes, de coordination de tous les efforts qu'elles représentent. Valeur qui dépasse certainement de beaucoup celle de l'action d'une Alliance de Sociétés féminines, parce qu'il ne s'agit pas ici d'affiliation organisée, mais de coopération temporaire sur un point donné; et que ce mode de faire, plus souple et plus large, permet d'atteindre des femmes, qui, pour des raisons d'ordre professionnel, religieux, politique, ne se rallieraient jamais à une organisation permanente. Une Alliance de Sociétés féminines ne peut que représenter les femmes membres des Sociétés qui lui sont affiliées; des Etats-Généraux groupent toutes les femmes du pays, dans une coopération étonnante d'amplitude. Ils sont sur le terrain national français ce qu'ont été sur le terrain cantonal les « Journées des Femmes » à Berne, à Lausanne, à Zurich, à Genève, « journées » qui partent d'un même point de vue et correspondent à un besoin analogue. L'expérience si heureuse en matière cantonale pourrait-elle être tentée chez nous en matière nationale aussi? et pourrions-nous avoir, non pas nos Etats-Généraux, mais notre Landsgemeine fédérale?...

Il est évident qu'ici surgit une grosse difficulté, celle que nous avons déjà signalée comme entrave à notre propagande suffragiste: la diversité de nos langues, de nos coutumes, de nos institutions, de nos législations. La difficulté de la diversité des langues, nous sommes habituées à en tenir compte dans nos Assemblées, grâce à d'expertes traductrices; mais les autres diversités, le fait que chaque fonction officielle porte presque dans chaque canton un titre différent, que l'accès à chaque poste varie suivant les règlements d'un canton à l'autre, parfois même d'une commune à l'autre... comment, mais comment, dans ces conditions, et même sur un sujet d'intérêt aussi commun pour toutes les femmes que les carrières féminines, par exemple, mener une discussion d'intérêt général?... Et pourtant l'idée est tentante. Une de nos Associations féminines nationales ne pourrait-elle pas la reprendre et l'examiner? Non pas que nous pensions que tout ce que, au cours de ces voyages féministes internationaux, nous voyons à l'étranger soit forcément et immédiatement imitable chez nous, mais parce que nous avons toujours trouvé qu'une adaptation intelligente à nos mœurs et à nos besoins de ce que nous avons remarqué au delà de nos frontières constitue pour notre féminisme suisse un enrichissement et un encouragement. Et la lutte que nous menons est souvent assez dure pour qu'il soit précieux d'être encouragées et moralement enrichies.

E. Gd.

Notre Bibliothèque

ETHEL M. SMITH: *Toward Equal Rights for Men and Women*. 1 brochure publiée par le Comité pour l'égalité des droits de la Ligue américaine des femmes électrices. (Washington, 1929.)

Miss Smith indique dans son intéressante étude les difficultés de mettre d'accord les lois régissant le statut des femmes avec les besoins modernes et le développement social actuel. Sous la législation précédente, les femmes n'étaient pas des êtres responsables, qu'elles fussent, ou non, mariées. Elles tiennent maintenant une grande place dans l'Etat et réclament généralement l'égalité absolue avec les hommes.

Miss Smith est opposée à ce principe d'égalité absolue et a étudié tous les cas où le dit principe ne peut être appliqué. Pour

elle, la confusion et le chaos résulteraient de lois édictant une égalité complète et la perturbation ne serait pas moins grande en matière de législation du travail et de relations internationales.

L'auteur de la brochure examine l'un après l'autre tous les cas d'inégalité entre hommes et femmes que présentent le droit public, l'accès aux fonctions publiques, le droit privé, les droits de la femme mariée et de la mère, la tutelle et le divorce, la répression des délits sexuels, la protection de l'enfance, les restrictions dans certaines professions, etc., etc. En des pages intéressantes, elle étudie la situation en d'autres pays que l'Amérique et les différentes conceptions de l'égalité des sexes, ainsi que les lois conférant des droits égaux aux hommes et aux femmes. Les conventions internationales ont leur chapitre, de même que les points de vue différents des féministes du monde entier, soit ralliés au principe de l'égalité absolue, donc à la conception dite de l'*Open Door*, soit à l'opinion des représentantes des travailleuses.

Miss Smith conclut ainsi: Le problème de l'égalité est affaire de définition et de méthode. L'égalité des droits des hommes et des femmes est un principe de justice, l'idéal d'un gouvernement démocratique et qui devrait être exprimé par la législation n'est qu'un moyen d'obtenir l'égalité, et on doit tenir compte des autres forces en jeu. L'égalité elle-même est chose relative et des éléments bien différents peuvent être égaux. L'homme et la femme sont différents, quoique égaux. Ils ont des rôles différents dans la vie des races humaines. Cependant le monde ne les a pas envisagés comme étant différents, mais comme étant de valeur inégale. Et, en fait, nous nous trouvons aujourd'hui devant les résultats de leurs expériences inégales résultant de leur situation inégale. Nos efforts sont nécessairement employés à remédier à cette inégalité de situation. Mais les inégalités sont si irrégulières, si différentes de source ou de caractère, qu'elles ne peuvent être détruites par le moyen d'une simple formule, laquelle compromettrait ici l'équilibre qu'elle instaurerait ailleurs. Envisagés à certains points de vue, les hommes et les femmes sont des *personnes*, et la loi doit les traiter en personnes ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs. Mais considérés d'autre manière, les hommes sont des hommes et les femmes sont des femmes, et la loi doit les traiter en tant qu'*hommes et femmes*, et par conséquent les soumettre à des lois différentes.

J. V.

A cœur ouvert. Sans nom d'auteur; illustré de 27 photographies et de 41 reproductions d'autographes d'auteurs. Aux Editions du Dôme et du Centre, 47, rue de Châteaudun, Clermont-Ferrand. 1929. Prix: 12 fr. franç.)

A cœur ouvert, livre aimable, nous donne la réponse d'une série d'intellectuels, hommes et femmes, à une enquête sur les qualités qui ornent et les lois qui régissent les mondains. Valent-ils moins ou plus que ceux d'avant-guerre?

Que voilà une enquête dont le besoin se faisait sentir! Elle nous vaut néanmoins de jolies photos, une petite biographie de beaucoup de gens connus, et l'opinion, par surcroît, d'Aurel, de la princesse Jeanne Bibesco et de la duchesse d'Uzès, de Lucie Delarue-Mardrus, d'Yvonne Sarcey, d'Yvonne Schultz, de Colette Yver, de Roger Allard, Binet-Valmer, J.-J. Brousson, M. Dekobra, Marcel Prévost et André Lichtenberger, pour ne citer que quelques noms. Si vous vous intéressez à la société mondaine de France, ce petit livre vous plaira. Il vous agréera mieux encore si vous goûtez les remarques pittoresques et spirituelles qui émaillent les jugements transcrits.

J. V.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante:

Mademoiselle Gourd, rédactrice du *Mouvement Féministe*, Genève.

Mademoiselle,

Nous avons lu avec intérêt dans le *Mouvement Féministe* (7 février 1930) l'arrivée à Londres, à la Conférence Navale, d'une délégation de femmes américaines et japonaises, venant présenter chacune une pétition de la part de 6 millions de femmes américaines et de 180.000 Japonaises, réclamant la réduction des armements, sans compter les mouvements similaires d'Angleterre et de France.

Réjouissons-nous hautement de ce qu'en divers grands pays, des femmes commencent à prendre part, non seulement aux « discussions », mais à l'action en faveur du désarmement; car ces femmes qui prennent la peine de venir de si loin à la Conférence de Londres, au nom de milliers et de centaines de milliers d'entre elles,

sont bien décidées à faire pression sur l'opinion publique et sur celle de la Conférence.

Et les femmes suisses? Seront-elles les seules à rester muettes, indifférentes et impassibles, lors de la prochaine votation, aux Chambres, de vingt nouveaux millions pour notre aviation militaire, crédit au sujet duquel on n'est pas entièrement d'accord, même dans les sphères militaires?

Dans l'espoir qu'elles sauront faire entendre leur voix, au siège même de la S. d. N., à l'endroit de laquelle cette attitude de notre pays constitue un témoignage de méfiance et de scepticisme, nous vous présentons, Mademoiselle, nos salutations dévouées.

Action lausannoise pour la Paix:

Hélène Monastier; Mme M. Farner; Mme M. Jaeklé; Louisa Monastier; Violette Rolin; Cécile Studer.

Action genevoise pour la Paix:

R. Bertholet; R. Baumer; W. Ginsperger; E. Jacopin; Ida Maret; Alice Descœudres, Hélène Dupuis; J. Kettel; J. Boulaz.

Neuchâtel:

Clara Waldvogel; Eva Waldvogel; E. Chenevard; M. Bossard; E. Henriod-Veyrassat; May Staehli; Bl. Graber.

La Chaux-de-Fonds:

E. Lalive; Jeanne Jacot; N. Wolf; J. Melliard; Otilie Jacot; Louise Gruet; M. Descœudres; J. Vuagneux; H. Strub; A. Petremand.

Action pour la Paix, Le Locle:

Elisabeth Blaser; Marguerite Liechti; Julia Lesner; Clothilde Andreino; Marguerite Perret; Lina Jaquet; Marthé Dubois; Georgette Dubois; Cécile Barret; Marthe Polier; Marguerite Polier, Nadine Vermot.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 28 avril:

GENÈVE: Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, Salle de l'Athénée, 9 h. 30: Conférence internationale sur l'opium. *Rapports de pays européens producteurs, fabricants, exportateurs, consommateurs d'opium* (Allemagne, Angleterre, Bulgarie, France, Pays-Bas, Suisse, Yougoslavie). 15 h.: *Les aspects médicaux de la question*: Dr. Blum (Berne), Dr. Alec Cramer (Genève). 20 h. 30 (Salle Communale de Plainpalais): *A bas le trafic des Narcotiques*. (Assemblée publique) oratrice: Marcelle Capy (France).

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 23 avril - 7 juillet 1930

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales
Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

Des auditrices sont admises à tous les cours

Ecole de Laborantines (Auxiliaires de laboratoire)

sous la direction d'une Commission spéciale

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Orientation Professionnelle

Mme M. A. SECHÉHAYE

ex-assistante à l'Institut Rousseau .. Conseillère de vocation

examen psychologique des jeunes gens
et jeunes filles dans les études

Reçoit sur rendez-vous. .. Rue de l'Université, 5. .. Tél 48.127

Mardi 29 avril:

Id. 9 h. 30: *Rapports de l'Afrique, de l'Asie et des Etats-Unis*. 15 h. *Aspects internationaux économiques et politiques de la question. Conclusions et travail pratique*: M. A.-E. Blanco, directeur de l'Anti-Opium League (Genève).

Jeudi 1er mai:

GENÈVE: Assemblée de printemps du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale. Affaires administratives, conférences, thé, etc. (Le programme définitif sera communiqué siôt arrêté, aux Sociétés affiliées au Cartel).

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No 1. 943.

Prière en calculant les frais de port de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse. 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et Mlles Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillabert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions. 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. de MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.: pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*. 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

Rapport du Congrès de Berlin (1929) 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (*Nouvelles suffragistes internationales*), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société*. (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

Carrières féminines. 1 brochure, éditée par l'Office suisse des Professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centimes.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme avicultrice, la modiste, la coiffeuse, la tailleur pour petits garçons, la giletière, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebélienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtépoinrière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.

LE COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

ETABLISSEMENT DE BANQUE FONDÉ EN 1865